



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

Règlement des frais

Les montants dus au titre de l'hébergement et de la dépendance sont facturés dans les conditions fixées par le contrat de séjour.

Pour toute absence de plus de 72 heures, et qu'elle qu'en soit la cause (vacances, convenances personnelles, hospitalisation), le tarif hébergement est minoré de l'équivalent du forfait journalier hospitalier. La facturation au titre de la réservation ne peut excéder cinq semaines.

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH



03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS